

## Avis de course

### Régate Départementale HdF 80 des bleuets

**Date : Dimanche 25 mars 2018**

**Grade : 5B**

**Séries ou classe : Toutes séries dériveur et Optimist**

**Autorité organisatrice : Amiens Voile, Base Nautique d'Argœuves**

**Lieu : Plan d'eau d'Argœuves, route de Dreuil, 80 470 Argœuves**

#### **1. Règles :**

Cette régata sera régie par les règles suivantes :

- 1.1 Les règles telles que définies dans les « Règles de Course à la Voile » 2017- 2020.
- 1.2 Les prescriptions de la FFVoile et les règlements des Championnats Fédéraux et des classements nationaux concernés lorsqu'ils sont applicables.
- 1.3 Les instructions de course.
- 1.4 Le port d'une flottabilité individuelle est obligatoire.

#### **2. Classes admises :**

La régata est ouverte aux Optimist et aux dériveurs solitaires et doubles.

#### **3. Inscriptions**

- 3.1 Les inscriptions seront validées sur le lieu où se déroulera la régata.
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence Club FFVoile, mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
  - ou leur licence Club FFVoile, mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
  - une autorisation parentale pour les mineurs.

## 4. Droits à payer

4.1 Les frais d'inscription sont fixés à **0 €** par coureur.

## 5. Programme des Courses

5.1 Accueil et inscription : **9h30**

5.2 Mise à disposition du Comité de Course pour course à suivre : **11h00**

5.3 Nombre de courses prévues : Courses à suivre.

5.4 Remise des prix vers **16 h 30** ou dès que possible après l'instruction des réclamations.

## 6. Type de Parcours :

Les parcours sont de type triangulaire :

- Pour les bateaux Optimist : Départ, 1, 2, 3, 1, 3, Arrivée.
- Pour les autres bateaux : Départ, 1, 2, 3, 1, 3, 1, 2, 3, Arrivée.

Les parcours peuvent être modulés en fonction des types de bateau.

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées selon la prescription fédérale.

## 7. Classement

7.1 Le classement sera établi selon le système de points à minima prévu à l'annexe A des RCV 2017-2020.

### 7.2 Comptabilisation du temps :

Les Optimist seront classés en temps réel et les dériveurs solitaires (toutes séries) et dériveurs doubles (toutes séries) seront classés en temps compensé selon la table de handicap.

### 7.3 Nombre de classement :

Trois classements seront établis :

- Optimist
- Solitaires toutes séries,
- Doubles toutes séries.

### 7.4 Nombre de courses à valider pour constituer une série :

Deux courses validées sont nécessaires pour valider l'épreuve.

### 7.5 Courses retirées :

- a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera effectué sur le total de ses scores dans toutes les courses.
- b) Quand 3 à 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera effectué sur toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course,
- c) Quand 5 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera effectué sur toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

## 7. Système de pénalités

7.1 Les pénalités des RCV 44.1 et 44.2 s'appliquent

7.2 Le respect de la règle 42 - Propulsion - pourra donner lieu à un jugement sur l'eau.

7.3 Pour les Optimist, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

## 8. Décharge de responsabilité

En s'inscrivant à cette épreuve, chaque concurrent reconnaît qu'il lui appartient, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ ou continuer à courir (règle 4 : décision de courir).

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

## 9. Informations – Contacts pour la régata :

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Romain Armand  
06 21 90 02 97  
romain\_armand@yahoo.fr

### Accès



Données cartographiques : © IGN, FEDER, Région Hauts-de-France

## AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) ..... domicilié(e) à ..... , en qualité de père, mère, tuteur (1), autorise ..... à participer à la régata « Les eaux de mars » n° 1 du Critérium Départemental de la Somme organisé par l'association AMIENS VOILE – Base Nautique d'Argœuves, le 18/03/2017.

J'autorise d'autre part l'organisation et les dirigeants de la base nautique à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence et d'hospitalisation.

Coordonnées téléphoniques des personnes à prévenir en cas d'urgence : .... / .... / .... / .... / ....

Fait à .....

Signature du représentant légal :

le ..... / ... /2017

-----

Je soussigné(e) ..... domicilié(e) à ..... , en qualité de père, mère, tuteur (1), autorise ..... à participer à la régata « Les eaux de mars » n° 1 du Critérium Départemental de la Somme organisé par l'association AMIENS VOILE – Base Nautique d'Argœuves, le 18/03/2017.

J'autorise d'autre part l'organisation et les dirigeants de la base nautique à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence et d'hospitalisation.

Coordonnées téléphoniques des personnes à prévenir en cas d'urgence : .... / .... / .... / .... / ....

Fait à .....

Signature du représentant légal :

le ..... / ... /2017

(1) rayer la mention inutile